



Bundesamt für Flüchtlinge
 Office fédéral des réfugiés
 Ufficio federale dei rifugiati

3003 Berne, le 23 juillet 1991

Tél. 031/67.49.81

Ambassade de Suisse
 Santiago

V/Réf.: 131.4 (7)-CZ

N/Réf.: 777.58/4.1 / Bs

Chili

~~777.58/4.1.1~~

Programme d'aide au retour des réfugiés chiliens

Monsieur l'Ambassadeur,

Nous nous référons à votre lettre du 30 août 1990 ainsi qu'à notre entretien du 10 juillet courant avec M. Coquoz, concernant une contribution du gouvernement suisse à l'aide au retour des réfugiés, telle qu'elle est demandée par les autorités chiliennes.

Après un examen approfondi du document que le gouvernement chilien a publié en date du 20 août 1990, nous constatons que le programme décrit ainsi que le texte légal représentent une première démarche positive du gouvernement chilien dans le cadre du retour volontaire de réfugiés du Chili. Dans ce contexte, une participation financière de la Suisse à ce programme nous apparaît comme opportune. Cependant si nous pouvons participer financièrement au dit programme, nous estimons indispensable que le gouvernement chilien s'implique également financièrement à raison d'au moins 50% de participation.

A notre avis, devraient pouvoir bénéficier de ce programme tous les réfugiés chiliens connus en Suisse qui renonceraient à leur statut de réfugié et qui seraient disposés à rentrer dans leur pays d'origine dans le délai imposé.

En conséquence, nous serions disposés, pour l'année 1991, à libérer un crédit de 1 million de francs à fonds perdu, libérable en 3 tranches de Fr. 500'000.-- et 2 x 250'000.--, ce pour autant que le gouvernement chilien nous fournisse la preuve qu'il participe également pour une somme équivalente à celle que nous allouerions. De plus, les montants ne seront libérés que lorsque la preuve nous aura été fournie, par votre ambassade, que les réfugiés chiliens en provenance de la Suisse auront bénéficié effectivement des prestations que le gouvernement chilien entend offrir.





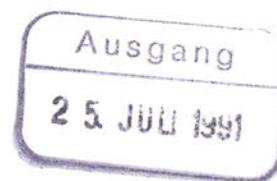
Bundesamt für Flüchtlinge
Office fédéral des réfugiés
Ufficio federale dei rifugiati

Nous vous remercions de votre intervention et vous prions d'agrèer,
Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de notre considération distin-
guée.

OFFICE FEDERAL DES REFUGIES
Le directeur

sig. Arbenz

Peter Arbenz





Bundesamt für Flüchtlinge
Office fédéral des réfugiés
Ufficio federale dei rifugiati

Copie à:

- Département des affaires étrangères, à l'attention de
Monsieur Weiersmüller, pour information
- Service des finances du DFJP
Avec prière de créditer le service financier du département fédéral
des affaires étrangères d'un montant de Frs 500'000.-- en faveur de
l'ambassade de Suisse à Santiago du Chili, dès que nous vous en ha-
biliterons
- Secrétariat Direction ODR
- vag, ad mandat
- zbr, ad mandat ???